

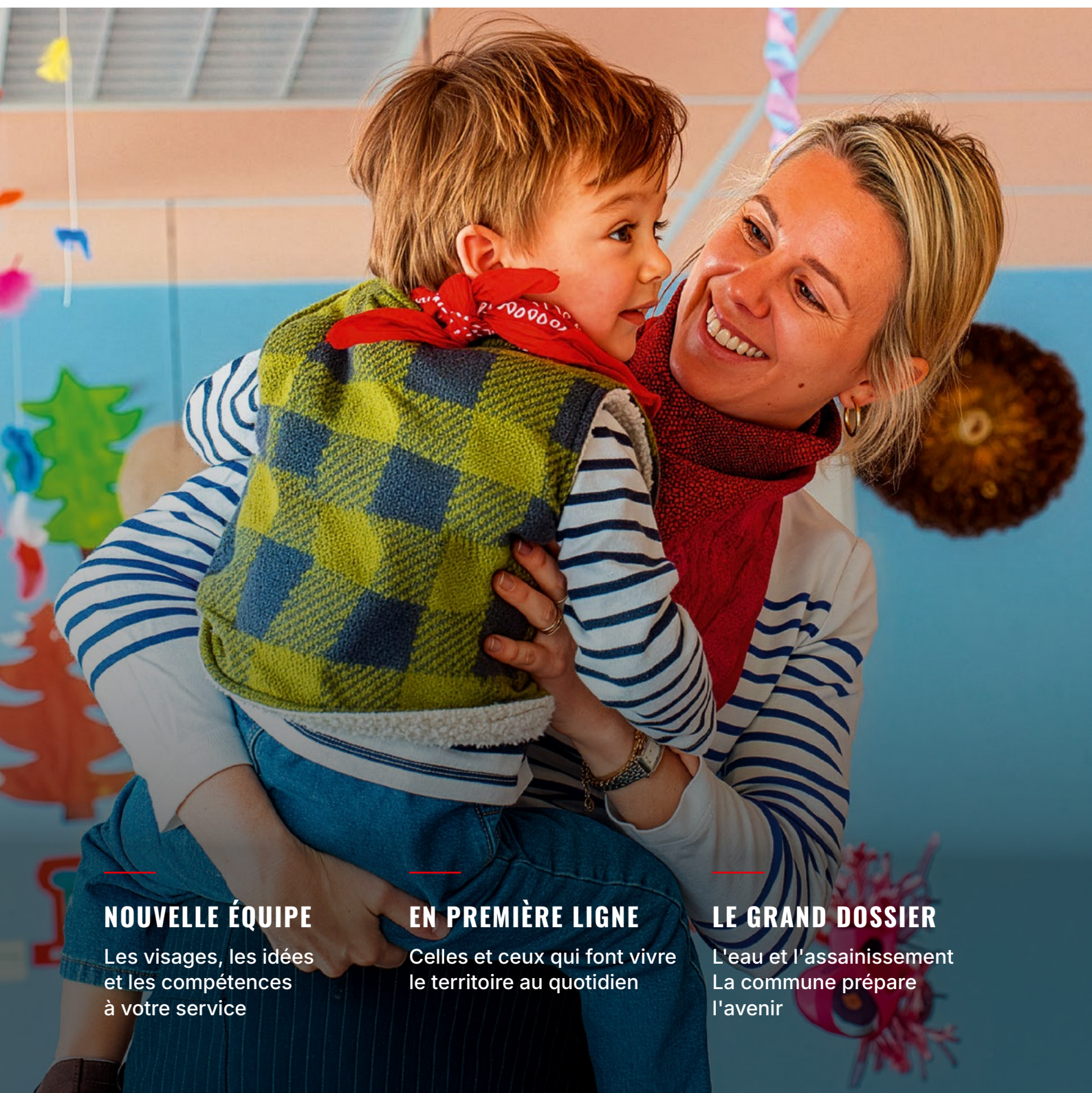
Chez **NOUS.**



N°01

ÉTÉ 2026
SEMESTRIEL

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE LA PLAGNE TARENTAISE



NOUVELLE ÉQUIPE

Les visages, les idées
et les compétences
à votre service

EN PREMIÈRE LIGNE

Celles et ceux qui font vivre
le territoire au quotidien

LE GRAND DOSSIER

L'eau et l'assainissement
La commune prépare
l'avenir

SOMMAIRE.

03.

ÉDITO

04.

NOUVELLE ÉQUIPE

- Les visages, les idées et les compétences à votre service

p.04

06.

AGIR AU QUOTIDIEN

- Commission Éducation, Jeunesse et Petite Enfance
- Commission Avenir Durable du Territoire, Forêt et Agriculture
- Commission Économie et Commerce
- Commission Culture, Sport et Vie Associative
- Conseil d'exploitation Régie des Transports
- Commission Ressources Humaines
- Commission Urbanisme, Aménagement et Mobilité
- Commission Travaux Cadre de Vie
- Commission Finances et Contrôle de Gestion

p.07
p.08
p.09
p.10
p.11
p.12
p.13
p.14
p.15

16.

EN PREMIÈRE LIGNE

- Services techniques
- Police municipale
- Enfance et jeunesse
- Services administratifs
- Services culturels et de loisirs

p.17
p.18
p.19
p.20
p.21

22.

LE GRAND DOSSIER

- L'eau et l'assainissement

p.22

26.

PARLONS-EN !

- La parole aux bénévoles
- La question que tout le monde se pose

p.26
p.27

Dans ce numéro, nous vous proposons un dossier consacré à l'eau et à l'assainissement sur notre territoire. Le dossier du prochain numéro, à paraître en fin d'année, sera consacré aux Jeux Olympiques et à l'ascenseur valléen.



Bienvenue chez **NOUS.**

En ce début d'été, La Plagne Tarentaise vit pleinement. Dans les villages comme en station, l'été rassemble habitants, familles et visiteurs. Derrière cette effervescence, les élus, les services municipaux, les associations et les acteurs du territoire sont à pied d'œuvre pour accueillir, entretenir, accompagner, organiser... Et déjà préparer la suite.

C'est cette vie-là, à la fois visible et souvent plus discrète, que nous avons voulu vous faire découvrir dans ce premier numéro de *Chez Nous*.

Ce nouveau rendez-vous semestriel a été imaginé pour vous montrer, simplement et concrètement, celles et ceux qui font vivre La Plagne Tarentaise tout au long de l'année : les élus qui suivent les dossiers, les agents qui assurent les services, les associations qui créent du lien, les habitants qui donnent de leur temps, les projets qui se dessinent et les sujets qui méritent d'être expliqués.

Notre territoire est vaste et singulier. Il réunit des villages, des stations, des vallées, une vie à l'année et des saisons intenses. Il demande de la proximité, de la rigueur, de l'écoute et une vision capable de regarder plus loin que demain matin.

Avec l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, nous avons choisi d'agir avec une même exigence : être présents sur les sujets du quotidien : enfance, transports, sécurité, équipements, vie locale ... Tout en préparant les grands enjeux qui dessineront l'avenir de notre commune.

Dans ces pages, vous découvrirez celles et ceux qui s'engagent, des services souvent discrets mais essentiels, ainsi que les réflexions en cours sur des sujets aussi fondamentaux que l'eau et l'assainissement.

Chez Nous n'est pas une vitrine. C'est un rendez-vous pour mieux comprendre, mieux partager et, nous l'espérons, mieux construire ensemble.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Luc Boch

Maire de La Plagne Tarentaise

NOUVELLE ÉQUIPE.

29 élus, 4 communes déléguées,
une même ambition : faire vivre, développer
et préparer l'avenir de La Plagne Tarentaise.
**Un collectif passionné et engagé
au service de notre territoire.**



Maire
Jean-Luc BOCH
Maire de La Plagne Tarentaise



**FAITES CONNAISSANCE
AVEC NOS ÉLUS**

Découvrez des interviews
et les projets de votre commune.



Scannez pour accéder
à notre chaîne Youtube
@laplagnetarentaisemairie1880

LES ADJOINTS



1^{er} adjoint
Éric LABOUREIX
Développement de la Station
et des Partenariats



2^{ème} adjointe
Fabienne ASTIER
Mobilité et Solidarité



3^{ème} adjoint
Claude SCHNEIDER
Sécurité et Police Municipale



4^{ème} adjointe
Amandine COLEUR
Enfance et Petite Enfance



5^{ème} adjoint
Christian VIBERT
Avenir Durable du Territoire,
Agriculture et Forêt



6^{ème} adjointe
Nathalie BENOIT
Économie, Commerce
et Logements



7^{ème} adjoint
Gilles TRESALLET
Gestion de l'Eau
et de l'Assainissement

MAIRES DÉLÉGUÉS



Daniel-Jean VÉNIAT
Maire délégué
de Bellentre
— Urbanisme



JEAN-LOUIS SILVESTRE
Maire délégué
de La Côte d'Aime
— Culture et Patrimoine



FRANCK ARPIN
Maire délégué
de Macot & La Plagne
— Travaux



NOÉMIE NICOT
Maire déléguée
de Valezan

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Jean-Marc GONTHIER
Finances et Contrôle de Gestion



Philippe DAVID
Ressources Humaines



Arnaud BLANCHET
Sport et Vie Associative



Fiona COWX
Communication

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Claudie SILVESTRE



Nathalie VILLIOD



Jézabel LE GOFF



Séverine EMPEREUR



Anne SEMAY



Johanna OUGIER-SIMONIN



Simon RUBI



Pierre OUGIER



Evelynne FAGGIANELLI



Robert ASTIER



Pascal PAVIET-SALOMON



Monique COLLOMB



Angélique COTE

AGIR AU QUOTIDIEN.

Derrière chaque décision municipale, il y a des femmes et des hommes qui travaillent sur des sujets très concrets : enfance, mobilité, solidarité, sécurité, environnement...

A travers cette série, découvrez les commissions municipales de La Plagne Tarentaise et ceux qui les pilotent...

Commission

ÉDUCATION, JEUNESSE ET PETITE ENFANCE.

Grandir ici, s'épanouir ensemble.

Chaque jour, des centaines d'enfants vivent, apprennent, jouent et grandissent ici. Derrière cette vie quotidienne, il y a des choix, des projets et des femmes et des hommes qui les préparent.

> SON RÔLE

Elle veille sur les enfants de la commune afin qu'ils grandissent dans un cadre adapté et épanouissant et que les services proposés aux familles évoluent au rythme de leurs besoins.

> SA MISSION

De la petite enfance à l'adolescence, cette commission apporte son appui aux services dans tout de tout ce qui est lié à l'accueil, l'accompagnement et l'épanouissement des enfants et des jeunes de la commune : écoles, cantine, accueils de loisirs, activités jeunesse, en lien avec les acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels du territoire. Elle étudie les besoins des familles, suit le fonctionnement des services municipaux concernés, propose des orientations ou améliorations et prépare les décisions d'actions concrètes soumises au conseil municipal.

> SES PRÉROGATIVES

Horaires périscolaires, conditions d'accueil des enfants, qualité des repas à la cuisine centrale, dérogations scolaires, projets éducatifs, activités proposées aux jeunes, liens avec les écoles, aménagements ou équipements nécessaires... Mais aussi développement d'actions favorisant l'accès aux loisirs, à la culture, au sport et à la citoyenneté... Autant de sujets très concrets sur lesquels la commission travaille, avant de soumettre ses propositions au conseil municipal.

2 QUESTIONS À

Amandine COLEUR.

ÉLUE-RÉFÉRENTE DE LA COMMISSION



Pourquoi avez-vous souhaité être l'élue référente de cette commission plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur personnellement dans ces sujets ?

En tant que maman de deux jeunes enfants, je me sens directement concernée pour travailler sur le bien-être et l'épanouissement des enfants au sein de notre commune. J'ai à cœur de faire en sorte que notre commune soit accueillante pour les familles et que les enfants et adolescents puissent se retrouver dans des lieux agréables. Je souhaite également porter un projet autour de la cuisine centrale pour une alimentation saine et durable.



Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Je pense qu'il est important d'être à l'écoute des familles, des enseignants et des personnes qui travaillent au sein des structures d'accueil des enfants pour répondre au mieux à leurs besoins. Pour cela l'expertise des services municipaux est une aide précieuse. Je peux également m'appuyer sur mes collègues élus. Mon rôle en tant qu'élue est aussi de faire avancer les projets sur lesquels nous sommes engagés pour notre mandat.

— LES CHIFFRES CLÉS —

287

enfants scolarisés à l'année (320 en saison hivernale)

120

enfants accueillis en périscolaire par an

329

enfants accueillis dans nos 3 centres de loisirs par an

38

agents mobilisés au service des familles

47 000

repas servis chaque année

Commission

AVENIR DURABLE DU TERRITOIRE, FORÊT ET AGRICULTURE.

Préserver aujourd'hui, transmettre demain.

Forêts, alpages, terres agricoles, paysages, biodiversité ou ressources naturelles : ce patrimoine exceptionnel fait partie de l'identité de La Plagne Tarentaise. La commission Avenir Durable du Territoire, Forêt et Agriculture veille à le préserver, le valoriser et l'adapter aux défis de demain.

> SON RÔLE

La commission réfléchit aux orientations de la commune en matière de transition écologique, de gestion des espaces naturels et agricoles et d'adaptation au changement climatique. Elle veille à préserver les équilibres qui font la richesse et l'identité du territoire.

> SA MISSION

Préserver aujourd'hui pour mieux préparer demain. La commission accompagne les actions en faveur de la biodiversité, des énergies renouvelables, de la protection des paysages et de l'adaptation aux évolutions climatiques. Elle assure également le suivi des questions agricoles et forestières en lien avec les exploitants et les partenaires du territoire.

> SES PRÉROGATIVES

Les enjeux environnementaux dépassent les limites communales. La commission participe aux réflexions conduites avec les acteurs locaux et institutionnels afin de construire une vision partagée de l'avenir du territoire. Elle contribue à coordonner les actions engagées en matière d'environnement, d'agriculture et de forêt pour préparer durablement les prochaines générations.

— LES CHIFFRES CLÉS —

30

exploitations agricoles utilisent des terrains situés sur la commune.

4 121

hectares de surface agricole soit 2 fois Chambéry.

3 248

hectares de forêt, soit plus de 4500 terrains de football.

174

espèces protégées et 97 espèces menacées.

2 QUESTIONS À

Christian VIBERT.

ÉLU-RÉFÉRENT
DE LA COMMISSION



Pourquoi avez-vous souhaité être l'élue référent de cette commission plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur personnellement dans ces sujets ?

Ces questions me passionnent depuis de nombreuses années. Elles sont essentielles pour l'avenir de notre territoire et reposent sur une démarche collective qui rassemble élus, habitants, professionnels et partenaires autour d'objectifs communs.



Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Mon rôle est de créer du lien entre les différents acteurs du territoire afin de faire émerger des solutions concrètes et partagées. J'accorde également une grande importance à l'observation de ce qui se fait dans d'autres territoires de montagne pour identifier les bonnes idées et les adapter aux réalités de La Plagne Tarentaise.

2 QUESTIONS À

Nathalie BENOIT.

ÉLUE-RÉFÉRENTE
DE LA COMMISSION



Pourquoi avez-vous souhaité être l'élue référente de cette commission plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur personnellement dans ces sujets ?

Je souhaite poursuivre les actions engagées lors du précédent mandat. Native de la commune et profondément attachée à son développement, j'ai à cœur de mettre mon expérience au service de l'économie locale, de nos commerces et de la valorisation des infrastructures communales.



Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Mon rôle est d'être à l'écoute des habitants, des commerçants, des entreprises et des porteurs de projets. En restant proche du terrain, je contribue à accompagner les initiatives qui participent au dynamisme économique, à l'emploi et à l'attractivité de notre territoire.

Commission

ÉCONOMIE ET COMMERCE.

Accueillir les idées, donner vie aux projets.

Commerces, activités, locaux professionnels ou occupations du domaine communal : derrière chaque projet se cache un travail souvent discret mais essentiel. La commission Économie et Commerce accompagne le développement économique du territoire tout en veillant à la valorisation du patrimoine communal.

> SON RÔLE

La commission prépare les dossiers liés à l'activité économique avant leur présentation au conseil municipal. Elle examine notamment la gestion des biens communaux - locaux commerciaux, terrains ou espaces publics - afin de favoriser leur utilisation au service du territoire.

> SA MISSION

Baux commerciaux, conventions d'occupation, locaux professionnels ou activités saisonnières : la commission étudie les modalités de mise à disposition des biens communaux et veille au respect des règles légales et de confidentialité qui encadrent leur attribution. Son objectif : garantir une gestion équitable, transparente et adaptée aux besoins du territoire.

> SES PRÉROGATIVES

Chaque projet d'occupation ou d'exploitation d'un bien communal est analysé par la commission avant d'être soumis au conseil municipal. Un travail essentiel pour accompagner l'activité économique, soutenir les professionnels et valoriser durablement le patrimoine de la commune.

— LES CHIFFRES CLÉS —

(des biens gérés par la commune)

129

biens communaux (bâtiments ou lots)

86

contrats divers (bail convention d'occupation...)

20

baux à construction ou emphytéotique

15

baux commerciaux

4

baux professionnels

5

baux de chasse ou de pêche

Commission
CULTURE, SPORT
ET VIE ASSOCIATIVE.

Faire vivre ce qui nous unit.

Concerts, tournois sportifs, fêtes de village, activités associatives ou moments de partage : la vitalité d'une commune se mesure aussi à sa capacité à créer du lien. La commission Culture, Sport et Vie associative accompagne les initiatives qui font vivre le territoire et renforcent le bien-être de ses habitants.

> SON RÔLE

La commission accompagne la politique culturelle, sportive et associative de la commune. Elle apporte un regard consultatif sur les projets, les équipements et les besoins exprimés par les associations et les habitants.

> SA MISSION

Recueillir les attentes du territoire, examiner les projets et les demandes de subventions, étudier les besoins liés aux équipements culturels et sportifs ainsi qu'aux édifices religieux et proposer des pistes d'amélioration. Son objectif : permettre au plus grand nombre d'accéder à des activités de qualité tout au long de l'année.

> SES PRÉROGATIVES

Véritable trait d'union entre les habitants, les associations et les élus, la commission prépare les orientations soumises au conseil municipal. Elle contribue ainsi au dynamisme de la vie locale, au développement du bénévolat et à l'attractivité de la commune.



2 QUESTIONS À ?

Jean-Louis SILVESTRE.

ÉLU-RÉFÉRENT
DE LA COMMISSION - CULTURE,SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

&

Arnaud BLANCHET.

ÉLU-RÉFÉRENT
SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

📍 Pourquoi avez-vous souhaité être l'élu référent de cette commission ? Qu'est-ce qui vous tient particulièrement à cœur dans ces sujets ?

Jean-Louis : Je me suis engagé dans cette commission pour préserver et valoriser notre patrimoine, tout en rendant la culture accessible au plus grand nombre. Je souhaite également soutenir les associations, qui contribuent chaque jour à la vitalité et au lien social de notre territoire.

Arnaud : Le sport en club et mon engagement associatif ont fortement contribué à la personne que je suis aujourd'hui. À travers cette commission, je souhaite soutenir et accompagner le développement des associations et des activités sportives, afin que chacun puisse trouver sa place et s'épanouir sur notre territoire.

📍 Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Jean-Louis : Mon rôle est de travailler aux côtés des services municipaux, des associations et des habitants afin de développer des projets accessibles au plus grand nombre. Car la culture et le patrimoine prennent tout leur sens lorsqu'ils sont partagés.

Arnaud : Mon rôle est d'accompagner les clubs et associations dans leurs projets, tout en développant une offre sportive diversifiée et adaptée aux besoins du territoire.



Commission
CONSEIL D'EXPLOITATION
DE LA RÉGIE
DES TRANSPORTS.

Relier les hommes,
les villages et les stations.

En hiver et en été, nos navettes assurent les liaisons interstations et la liaison quotidienne entre la vallée et la station. Derrière ce service, le conseil d'exploitation de la Régie des Transports veille à adapter le réseau aux besoins du territoire, à améliorer sa qualité et à préparer les mobilités de demain.

> SON RÔLE

Le conseil d'exploitation accompagne les grandes orientations du réseau de transport. Il veille à proposer un service adapté aux besoins du territoire, en tenant compte des évolutions de fréquentation et des spécificités de chaque saison.

> SA MISSION

Fréquences, horaires, itinéraires, arrêts : le conseil d'exploitation participe à l'évolution du réseau et au suivi de la qualité du service. Il accompagne également la transition énergétique de la régie en étudiant des solutions plus respectueuses de l'environnement, comme les carburants alternatifs ou les véhicules électriques.

> SES PRÉROGATIVES

Derrière chaque navette qui circule, il y a un important travail d'anticipation et de coordination. Le conseil d'exploitation contribue à garantir un service gratuit, fiable et performant.

2 QUESTIONS À ?

Fabienne ASTIER.

PRÉSIDENTE
DU CONSEIL D'EXPLOITATION

📍 Pourquoi avez-vous souhaité présider ce conseil d'exploitation ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur dans ces sujets ?

Cette instance me tient particulièrement à cœur. Depuis 2018, je travaille aux côtés d'une équipe d'exploitation expérimentée qui maîtrise parfaitement les enjeux du transport sur notre territoire. J'ai beaucoup appris à leurs côtés et eu le plaisir de contribuer à l'évolution de ce service essentiel pour les habitants comme pour les visiteurs.

📍 Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Le transport est un service qui demande une attention permanente. J'échange régulièrement avec les équipes sur l'organisation du réseau et les projets d'évolution. Mon rôle est de les accompagner afin de garantir un service fiable et adapté aux besoins du territoire.

Commission
RESSOURCES HUMAINES.

Prendre soin de ceux
qui agissent au quotidien.

Chaque jour, dans les écoles, les services techniques, les équipements municipaux ou les bureaux de la mairie, des femmes et des hommes travaillent au service des habitants. La commission Ressources Humaines veille à les accompagner et à leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

> SON RÔLE

La commission Ressources Humaines accompagne la commune dans ses choix de gestion du personnel. Instance consultative, elle apporte son regard sur l'organisation des services et veille à ce que les moyens humains répondent aux besoins du territoire.

> SA MISSION

En lien avec le service ressources humaines, elle examine les sujets qui rythment la vie des agents municipaux : recrutements, organisation des équipes, évolution des métiers et conditions de travail. Son objectif est simple : permettre aux agents d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions afin de garantir un service public de qualité.

> SES PRÉROGATIVES

La commission étudie les délibérations liées aux ressources humaines avant leur présentation au conseil municipal. À travers ses avis, elle contribue à renforcer l'attractivité des métiers, la qualité de vie au travail et la continuité du service public au bénéfice de tous les habitants.

2 QUESTIONS À

Philippe
DAVID.

ELU-RÉFÉRENT
DE LA COMMISSION





Pourquoi avez-vous souhaité présider cette commission ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur dans ces sujets ?

Tout au long de ma carrière professionnelle, j'ai toujours eu à cœur de favoriser la convivialité, la cohésion et le bien-être au sein des équipes que ce soit dans le secteur privé, à travers mon engagement au sein du Comité d'Entreprise, ou dans la fonction publique au sein du Comité Social Territorial. J'ai accepté ce poste dans la volonté de poursuivre cet engagement et de continuer à contribuer à un environnement de travail positif, fédérateur et propice aux échanges.



Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Être à l'écoute des attentes et des aspirations des agents, et œuvrer au quotidien pour favoriser un climat de travail serein et respectueux. La qualité de vie au travail constitue un facteur essentiel d'épanouissement pour les agents et contribue également à l'efficacité, à l'attractivité et au bon fonctionnement de la collectivité.



— LES CHIFFRES CLÉS —

140
agents permanents

70%
titulaires

30%
contractuels

90
saisonniers hiver
et 40 en été



— LES CHIFFRES CLÉS —

50
permis de construire
examinés par an

160
déclarations préalables
instruites par an

100
dossiers fonciers
suivis par an

2 QUESTIONS À

Daniel-Jean
VÉNIAT.

ÉLU-RÉFÉRENT
DE LA COMMISSION





Pourquoi avoir choisi de vous engager sur les questions d'urbanisme ?

Je présidais cette commission dans le mandat précédent et j'ai souhaité poursuivre mon engagement au service de l'aménagement et du développement du territoire de la commune dans le cadre du futur PLU et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). J'ai à cœur d'accompagner avec les équipes du service urbanisme tous les projets à venir pour permettre leur réussite au bénéfice de notre commune et des habitants.



Comment imaginez-vous l'évolution de notre commune dans les années à venir ?

Une présence régulière auprès des équipes, mais aussi sur le terrain afin de rencontrer les administrés et mieux comprendre leurs projets. Je privilégie le dialogue avec les architectes et les promoteurs afin de bien appréhender les projets et de pouvoir les orienter. L'objectif est de garantir leur cohérence avec les orientations politiques de développement de la commune, tout en intégrant les contraintes administratives et environnementales.

Commission
URBANISME,
AMÉNAGEMENT
ET MOBILITÉ.

Faire évoluer
notre cadre de vie.

Un permis de construire, un terrain acquis par la commune, un nouveau cheminement, une évolution du PLU... Avant d'aboutir, chaque projet est étudié, débattu et préparé. C'est le rôle de la commission Urbanisme, Aménagement et Mobilité.

> SON RÔLE

Cette commission intervient sur tous les sujets liés à l'aménagement du territoire : urbanisme, foncier, Plan Local d'Urbanisme (PLU), prévention des risques, mobilité ou réglementation de la publicité. Elle veille à un développement harmonieux de la commune, en préservant et en améliorant le cadre de vie des habitants.

> SA MISSION

Examiner et préparer les dossiers soumis au conseil municipal : acquisitions et cessions de terrains, autorisations de construire, évolution du PLU, projets de mobilité... Chaque dossier étudié, dans le respect des règles de confidentialité, au regard des enjeux environnementaux, économique et sociaux afin que les projets répondent à l'intérêt général et s'intègrent durablement dans le territoire.

> SES PRÉROGATIVES

Derrière chaque permis accordé, chaque nouveau cheminement ou chaque terrain acquis par la commune se cache un important travail de préparation. Les dossiers sont analysés, débattus et préparés avant leur présentation au conseil municipal. Un travail souvent discret, mais déterminant pour l'avenir du territoire.

Commission TRAVAUX CADRE DE VIE.

Construire le quotidien.

Avant chaque premier coup de pelle, il y a des études, des choix techniques et des arbitrages. La commission Travaux examine chaque projet pour permettre aux élus de décider en toute connaissance de cause.

> SON RÔLE

Voirie, bâtiments communaux, réseaux, espaces publics... Cette commission garantit que chaque projet technique soit examiné collectivement par les élus avant d'être présenté au conseil municipal. C'est un espace de discussion où les contraintes techniques, budgétaires et réglementaires sont présentées avant que le conseil municipal prenne une décision.

> SA MISSION

Étudier les dossiers techniques, émettre un avis ou une recommandation sur les sujets présentés, et éclairer ainsi la décision finale des élus. Les services municipaux, et parfois des bureaux d'études, participent aux échanges pour apporter leur expertise et permettre une vision complète de chaque projet.

> SES PRÉROGATIVES

Au-delà de l'examen des dossiers en cours, la commission est aussi un lieu d'échange sur les projets à venir. Elle peut être force de proposition et participer à la réflexion sur les futurs équipements et infrastructures de la commune.

— LES CHIFFRES CLÉS —

185 000 m²
de bâtiments

150 km
de voirie

1,6 millions € /an
travaux d'entretien (voirie, routes
de montagne ou de sentiers)

650 000 € /an
travaux d'entretien dans nos bâtiments

2 QUESTIONS À

**Franck
ARPIN.**

ÉLU-RÉFÉRENT
DE LA COMMISSION



Pourquoi avez-vous souhaité être l' élu référent de cette commission ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur personnellement dans ces sujets ?

J'ai souhaité être l' élu référent de cette commission car les sujets liés aux travaux et à l'aménagement m'intéressent particulièrement. Mon expérience, tant professionnelle que personnelle dans la conduite de projets de construction, me permet d'apporter une contribution utile à la collectivité. Ma connaissance des territoires de vallée et d'altitude est également un atout pour accompagner les projets au plus près des réalités locales.



Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Je conçois mon rôle comme un appui aux services et aux habitants, en étant disponible, à l'écoute et impliqué pour faire avancer les projets dans l'intérêt de la collectivité.

Commission FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION.

Donner les moyens d'agir.

Derrière chaque projet communal, il y a un budget, des choix et des arbitrages. La commission Finances et Contrôle de Gestion veille rigoureusement à utiliser l'argent public pour investir et garantir un développement équilibré de la commune.

> SON RÔLE

La commission Finances et Contrôle de Gestion émet un avis sur les décisions budgétaires et financières relatives aux sept budgets de la commune. Elle participe également à la préparation budgétaire annuelle afin d'orienter les prévisions financières.

> SA MISSION

La commission examine et formule des avis sur :

- **Les grandes orientations budgétaires** : du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) aux Comptes Financiers Uniques (CFU), en passant par les Budgets Primitifs, Budgets Supplémentaires et Décisions Modificatives.
- **Les perspectives financières** de la commune, afin d'anticiper les évolutions et les besoins futurs.
- **Les principaux sujets financiers** tels que les modes de gestion des services publics, le suivi des Délégations de Service Public (DSP), les tarifs publics, les emprunts, les conventions financières ou encore les subventions versées.

> SES PRÉROGATIVES

Instance consultative, la commission est associée aux principales étapes du cycle budgétaire et financier de la commune. Elle contribue à éclairer les décisions et à garantir une gestion rigoureuse des finances publiques.

2 QUESTIONS À

**Jean-Marc
GONTHIER.**

ÉLU-RÉFÉRENT
DE LA COMMISSION



Pourquoi avez-vous souhaité être l' élu référent de cette commission plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qui vous tient à cœur personnellement dans ces sujets ?

Le choix de la commission Finances et Contrôle de Gestion m'a semblé naturel au regard de mon parcours en expertise comptable puis en direction d'entreprise. Habitué aux questions budgétaires et financières, je souhaite apporter mon expérience afin de contribuer à un équilibre entre les besoins des services, les contraintes budgétaires et la nécessaire rigueur financière.



Comment concevez-vous votre rôle au quotidien ?

Mon rôle est avant tout de faire le lien entre les services et le conseil municipal. Il consiste à expliquer les enjeux financiers, tout en veillant à préserver la capacité d'investissement de la commune et l'entretien des équipements existants, afin de garantir la meilleure qualité de vie possible aux habitants.

— LES CHIFFRES CLÉS —

7
budgets

- 1 budget général
- 6 budgets annexes*

43 500 000 €
budgets 2026

(fonctionnement +
investissement)

* Eau, Assainissement, Parkings, Cinémas,
Biens du Revers, Transport public
de personnes

EN PREMIÈRE LIGNE.

Quand les vacanciers
ne sont pas là,
les agents municipaux
eux le sont...
Fidèles au poste.

Quand les derniers skieurs rentrent
chez eux et que le territoire retrouve
son calme, une idée reçue voudrait que
la commune tourne au ralenti. La réalité
est tout autre. Du printemps à l'automne,
les agents de La Plagne Tarentaise sont
à pied d'œuvre : entretien, organisation,
accueil, préparation...

Chaque service est mobilisé pour faire
vivre le territoire au quotidien
et préparer les saisons à venir.

SERVICES TECHNIQUES.



Baptiste Marsille
Responsable des équipes
du Centre Technique Municipal

“

*L'hiver, les services techniques sont déjà
sur tous les fronts : déneigement, entretien
des bâtiments, premières préparations
pour la belle saison. Mais c'est en intersaison
qu'ils peuvent enfin intervenir sur le terrain sans
contrainte, pour remettre le territoire en état.*

Dès la fin de la saison hivernale,
le service voirie s'attelle à la réfection des trottoirs,
des voiries et aux campagnes d'enrobés,
en coordination avec les entreprises.
Parallèlement, **les ferronniers** municipaux réalisent
et fabriquent du mobilier urbain (garde-corps/
décorations).

Le service bâtiments, composé d'électriciens,
de plombiers et de menuisiers, profite de la
fermeture des stations pour intervenir sur les
bâtiments et équipements communaux,
avant de se tourner vers les écoles à l'approche
de la rentrée.

Les espaces verts lancent leur grande saison
avec le fleurissement, les décorations aux couleurs
des événements et l'entretien quotidien du territoire.
Les grands chantiers démarrent eux aussi, suivis
de près par les équipes techniques.

La régie de l'eau et l'assainissement assure
le suivi quotidien de la relation avec le prestataire
chargé de l'exploitation technique des réseaux.

Le garage municipal assure l'entretien
des véhicules et des engins nécessaires
aux interventions quotidiennes, tandis que
le magasin gère l'approvisionnement, le stockage
et la distribution du matériel destiné aux équipes
de terrain.

Enfin, tout au long de l'année, **la propreté
des stations et des villages** demeure une priorité
constante pour les équipes, quelle que soit la saison.

► Quel est votre terrain de jeu quotidien ?

Mon terrain de jeu quotidien commence
chaque matin au Centre Technique Municipal
et peut ensuite me conduire aux quatre coins
de la commune, au gré des besoins et des
interventions.

► Ce que les habitants ne voient jamais ?

Ce que les habitants ne voient pas toujours,
c'est tout le travail d'organisation humaine
qui se cache derrière nos missions :
entre 50 et 84 agents à coordonner selon
les saisons, ainsi qu'une importante
organisation technique, été comme hiver.

► Votre plus grande satisfaction ?

Ma plus grande satisfaction est de travailler
chaque jour aux côtés d'agents compétents,
volontaires et investis dans leurs missions.



POLICE
MUNICIPALE.



Présente tout au long de l'année, la police municipale assure bien plus qu'une mission de sécurité. Prévention, dialogue, accompagnement des projets et préparation des saisons rythment le quotidien des agents au service du territoire.

Engagée de manière continue, la police municipale va à la rencontre des habitants comme des visiteurs pour informer, prévenir et rappeler les règles de bonne conduite. Aux côtés de l'Office du Tourisme, la police municipale contribue au bon déroulement des événements.

La prévention et la sécurité routière occupent une place importante dans ses missions, notamment à travers des opérations de contrôle de vitesse et des actions de sensibilisation.

Mais son rôle ne s'arrête pas là. L'occupation du domaine public constitue également une part essentielle de son activité. La police municipale instruit les demandes d'autorisation nécessaires aux entreprises intervenant sur les nombreux chantiers de la commune et veille au respect des conditions d'ouverture des chantiers.

Enfin, dès l'automne, les équipes préparent déjà la saison suivante afin que tout soit prêt lorsque la neige revient. La préparation de l'hiver fait ainsi pleinement partie de leurs missions tout au long de l'année.



Jan Baudet
Responsable du service
Police Municipale

“

Quel est votre terrain de jeu quotidien ?

L'exemplarité. En service comme en dehors, notre attitude doit rester irréprochable, conformément à notre code de déontologie.

Ce que les habitants ne voient jamais ?

La police municipale est une police de proximité : notre rôle est avant tout préventif, pas judiciaire.

Votre plus grande satisfaction ?

Quand nous avons pu aider des personnes, par un renseignement, une assistance ou un secours. La proximité avec la population est au cœur de notre métier.



PETITE ENFANCE
& JEUNESSE.



Pendant que certains profitent des vacances, d'hiver comme d'été, les équipes enfance et jeunesse sont à pied d'œuvre pour offrir aux enfants — habitants comme visiteurs — des vacances scolaires inoubliables. Une effervescence qui repose sur un important travail de préparation mené tout au long de l'année.

Cette attention portée aux plus jeunes se poursuit toute l'année grâce à la crèche de Plagne Centre. Elle accueille aussi bien les familles du territoire que les vacanciers en séjour, offrant une solution de garde adaptée aux besoins de chacun et contribuant à l'attractivité de la station pour les familles.

Tout au long de l'année, les ATSEM accompagnent au quotidien les enseignants et les enfants des classes maternelles, veillant à leur bien-être et à de bonnes conditions d'apprentissage. Le matériel pédagogique dédié aux écoles est régulièrement contrôlé, entretenu et renouvelé afin de garantir un accueil de qualité.

Les garderies périscolaires sont ouvertes tout au long de l'année. Les inscriptions sont suivies avec attention afin d'anticiper les besoins des familles. Dès le mois de juin, alors que l'année scolaire est encore en cours, les équipes préparent déjà la suivante : organisation des accueils, coordination avec les écoles, ajustement des effectifs et vérification que tout sera prêt pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions à la rentrée.

Cette mobilisation s'appuie également sur la cuisine centrale, qui prépare chaque jour les repas destinés aux restaurants scolaires, aux accueils de loisirs, aux garderies et à la crèche. Un service discret mais indispensable, garantissant des repas de qualité à l'ensemble des enfants accueillis sur le territoire.



Valentine Fumey &
Jennifer Berard-Bergery
Coordinatrices enfance

“

Ce qui compte le plus dans votre métier ?

Jennifer : Accompagner nos équipes afin qu'elles puissent offrir le meilleur accueil possible aux enfants et à leurs familles.

Valentine : Faire le lien entre les familles, les écoles et les équipes afin que chaque enfant soit accueilli dans les meilleures conditions.

Quand préparez-vous la rentrée ?

Jennifer : Dès le printemps, nous anticipons chaque détail pour que la rentrée se déroule en toute sérénité.

Valentine : Bien plus tôt qu'on ne l'imagine ! Dès la fin de l'hiver, nous avons déjà la tête à la prochaine rentrée, notamment avec les inscriptions scolaires qui débutent au printemps.

Le plus beau retour que vous recevez ?

Jennifer : Le sourire des enfants, la confiance des familles et la fierté de nos agents lorsque tout se passe bien.

Valentine : Sans hésiter, la confiance des familles. Et bien sûr, le bonheur des enfants lorsqu'ils repartent en demandant déjà quand ils pourront revenir.

« Nous souhaitons adresser un immense merci à nos équipes de terrain, présentes chaque jour dans nos accueils. Sans leur présence, leur implication, leur disponibilité et leur professionnalisme, rien ne serait possible au quotidien.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

Souvent méconnus du grand public, les services administratifs assurent pourtant le bon fonctionnement quotidien de la commune. Finances, urbanisme, ressources humaines ou encore état civil : leur travail accompagne l'ensemble des projets municipaux et garantit la continuité du service public.

Le service Finances, les marchés publics et le service juridique assurent le suivi budgétaire de la collectivité, gèrent les consultations et accompagnent les projets communaux dans le respect des règles en vigueur.

Le service urbanisme, foncier et développement durable, instruit les dossiers de travaux, suit les permis de construire, assure le traitement des dossiers liés au PLU, au PPRN et au règlement local de publicité, et accompagne les porteurs de projet sur le territoire.

La direction administrative des services techniques coordonne et accompagne les grands projets de la collectivité, de leur conception à leur réalisation, en assurant leur préparation, leur suivi administratif et financier ainsi que la coordination des acteurs.

Le service GPI (Gestion du Patrimoine Immobilier) assure la gestion des biens communaux, le suivi des baux ainsi que celui des logements saisonniers.

L'état civil et l'organisation des élections font également partie du quotidien des équipes. Des missions essentielles qui demandent rigueur, précision et disponibilité au service des habitants.

Le service Ressources Humaines recrute les saisonniers, assure le suivi des contrats, organise les formations. Il veille au bien-être ainsi qu'à la sécurité des agents en lien avec le **service sécurité**. Ce dernier met également en place les dispositifs mobilisables en cas de crise.

Enfin, **le secrétariat des élus et des assemblées** prépare les conseils municipaux, assure le suivi des délibérations et des décisions. Il gère également le planning du maire et des élus.



En lien avec les acteurs du territoire, les services administratifs contribuent activement à la **préparation des saisons touristiques** et à la promotion de La Plagne Tarentaise.



Thomas Hodot
Directeur des services

► Votre mission ?

Rendre possible ce qui est nécessaire.

► Ce que les habitants ne voient jamais ?

Le temps passé à anticiper les difficultés, coordonner les équipes et trouver des solutions avec elles et les élus avant que les problèmes n'apparaissent.

► Quand savez-vous que le travail est bien fait ?

Quand les élus peuvent décider en toute confiance, que les services travaillent dans de bonnes conditions à la réalisation des projets et que les habitants en bénéficient concrètement.



SERVICES CULTURELS ET DE LOISIRS.



Toute l'année, ces services font vivre le territoire en proposant des rendez-vous accessibles à tous. Concerts, expositions, animations ou encore gestion des équipements culturels et de loisirs : leur mission est de favoriser la rencontre, le partage et l'accès à la culture pour tous.

La programmation culturelle se prépare bien avant le premier événement : recherche d'artistes, organisation logistique, communication et coordination avec les partenaires locaux rythment le quotidien des équipes.

Les bibliothèques restent ouvertes et vivantes tout au long de l'année, avec des horaires adaptés et des animations pensées pour tous les publics, petits et grands.

La gestion des salles communales fait également partie de leurs missions : accueil des associations, locations aux particuliers et aux entreprises, gestion des plannings et états des lieux nécessitent organisation et réactivité au quotidien.

Le camping communal, situé à Montchavin, accueille les vacanciers une grande partie de l'année.



Delphine Milazzo
DGA - Services à la population



► Pourquoi la culture est-elle importante dans une commune ?

La culture crée du lien, renforce l'identité du territoire et fait vivre le collectif. C'est un levier d'ouverture et d'attractivité.

► Quand commence un événement réussi ?

Bien avant le jour J : dans la préparation, l'écoute et la coordination. Il réussit quand le public se sent accueilli et concerné.

► Votre plus grande satisfaction ?

Voir un projet prendre vie et servir les habitants, porté par une vraie dynamique collective.



LA COMMUNE PRÉPARE L'AVENIR DE VOS SERVICES.

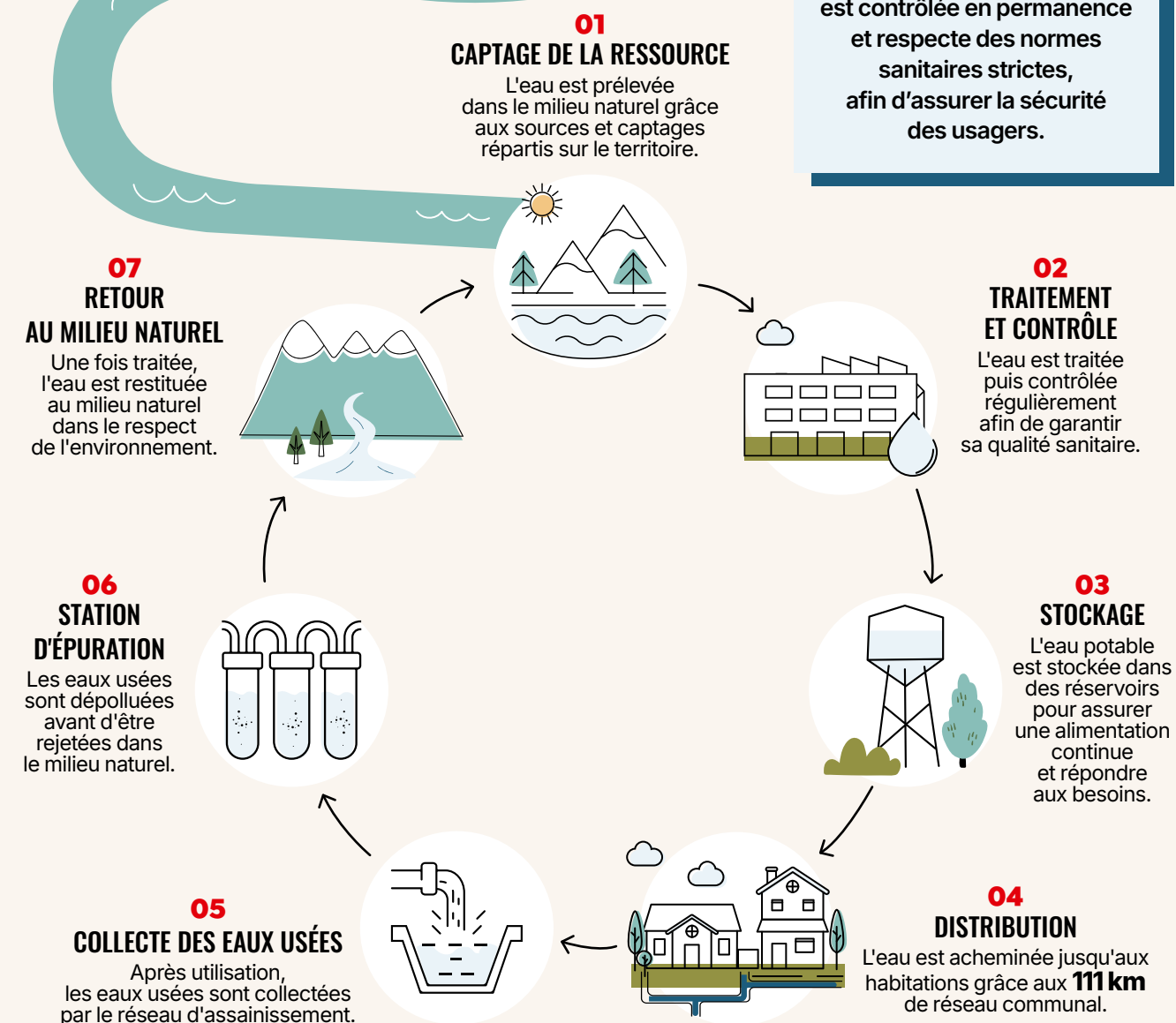
La Plagne Tarentaise gère en direct l'eau potable et l'assainissement de ses habitants. Suite à des constats techniques et organisationnels précis, les élus ont engagé une réflexion approfondie pour garantir la qualité et la pérennité de ces services essentiels pour les années à venir.



COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Ces deux services, étroitement liés, reposent sur des infrastructures étendues qui nécessitent un entretien constant et des investissements réguliers afin de garantir leur fiabilité et la protection de la ressource en eau et des milieux naturels.

De la source... AU MILIEU NATUREL



LE SAVIEZ-VOUS ?

La qualité de l'eau potable est contrôlée en permanence et respecte des normes sanitaires strictes, afin d'assurer la sécurité des usagers.



LE BON FONCTIONNEMENT DE CE SYSTÈME REPOSE AUSSI SUR LE COMPORTEMENT DE CHACUN.

Un branchement non conforme — comme le raccordement d'une évacuation d'eaux usées sur le réseau pluvial — perturbe le traitement et peut entraîner des rejets polluants directs dans les cours d'eau.

Chaque habitant contribue, par la conformité de son installation, à la protection de notre environnement commun.



EN CHIFFRES

111 km
de réseau
d'eau potable

63 km
de réseau
d'assainissement

POURQUOI ENGAGER CETTE RÉFLEXION MAINTENANT ?

Trois éléments concomitants ont conduit la commune à l'engager :



1 D'ORDRE JURIDIQUE

La loi prévoyait le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à la communauté de communes. La Plagne Tarentaise a fait le choix, en accord avec la Communauté de Communes des Versants d'Aime (CoVA), de conserver la maîtrise directe de ces services. Ce choix, assumé par les élus, implique d'en organiser la gestion de façon solide et durable.



2 D'ORDRE HUMAIN

Sur les métiers techniques de l'eau et de l'assainissement, la collectivité est aujourd'hui directement concurrencée par le secteur privé, qui propose des conditions d'emploi plus attractives — notamment en zone de montagne où ces compétences sont très recherchées. La commune ne dispose ainsi plus des effectifs techniques suffisants pour assurer seule, en gestion directe, l'exploitation quotidienne de ces services. Ce constat objectif, documenté, rend nécessaire de trouver une nouvelle organisation adaptée aux réalités d'aujourd'hui.



Pour mémoire, la commune a signé en janvier 2026, un contrat de prestation de service avec l'entreprise SUEZ pour assurer l'exploitation technique des réseaux.

Ce contrat, conclu dans l'attente de la décision sur le mode de gestion définitif, garantit la continuité du service. Il ne préjuge pas du choix qui sera soumis au conseil municipal l'automne prochain.



3 D'ORDRE TERRITORIAL

Peu de nos habitants le savent : la commune n'assure pas seule la gestion de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Selon les secteurs géographiques, d'autres structures interviennent aux côtés de la régie communale : le Syndicat Intercommunal de La Grande Plagne (SIGP) sur le secteur de l'altitude par exemple ou encore le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique qui gère la station d'épuration des Granges. Cette organisation fragmentée, héritée de l'histoire des communes avant leur fusion, complexifie la gestion au quotidien et appelle une clarification pour l'avenir.

CE QUE LES SCHÉMAS DIRECTEURS ONT RÉVÉLÉS.

Depuis la fusion des communes historiques, la priorité de l'équipe municipale a été de bâtir une connaissance précise de l'état des réseaux, puis d'harmoniser progressivement les tarifs entre les quatre communes historiques. Le schéma directeur d'assainissement a ainsi été rendu en 2022, suivi de celui de l'eau potable en fin d'année dernière.

Ces deux étapes — connaissance et harmonisation — étaient un préalable nécessaire avant d'engager pleinement la mise en œuvre des investissements. Aujourd'hui, ces schémas directeurs sont disponibles et ont mis en évidence des points de fragilité significatifs sur les infrastructures. Le moment est donc venu de se poser la question de leur mise en œuvre, qui représente un effort financier significatif à anticiper et planifier sur le long terme.

Les schémas directeurs mettent également en lumière un décalage entre le niveau des tarifs actuels et le coût réel du service — tant pour son exploitation quotidienne que pour les investissements nécessaires sur les réseaux. C'est un enjeu que les élus prennent en compte dans leur réflexion, avec le souci constant de trouver la solution la plus équilibrée possible.

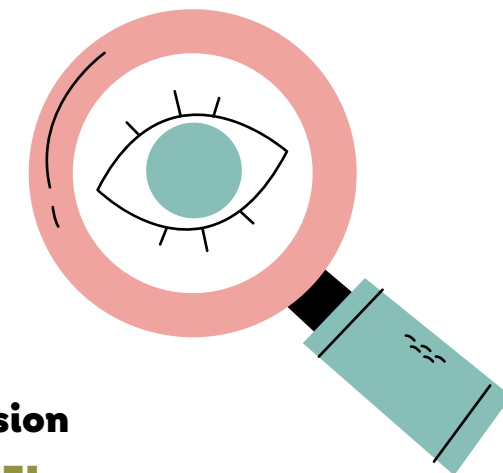


LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce qu'un schéma directeur ?

Un peu comme un bilan de santé pour nos réseaux d'eau et d'assainissement, il évalue leur état, repère les points de fragilité — canalisations vieillissantes, ouvrages à renforcer — et programme les travaux à mener dans les années à venir, en les hiérarchisant selon leur urgence.

C'est un outil indispensable pour anticiper plutôt que réparer dans l'urgence et donner aux élus une vision claire des investissements à prévoir sur le long terme.



Commission

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

QUESTION À

Gilles TRESALLET.

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'EXPLOITATION



Quelle suite donnée à cette réflexion ?

La réflexion engagée par les élus se poursuit, mais reste encore à faire aboutir. Conduite selon une logique en deux temps — établir d'abord une vision précise des investissements nécessaires grâce aux schémas directeurs, puis déterminer l'organisation la plus efficace pour les conduire — elle vise un seul objectif : poser, pour les années à venir, le mode de gestion le plus pertinent pour nos services d'eau et d'assainissement.

Plusieurs scénarios sont à l'étude. Le conseil d'exploitation de la régie (notamment composé de représentants des communes historiques) et le conseil municipal seront amenés à en débattre à l'automne 2026.

BONJOUR À TOUS ET À TOUTES,
HABITANTS DE LA PLAGNE
TARENTEISE

NOUS VOUS RAPPELONS NOTRE SCORE DE 46,4 % AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES, ce qui nous donne droit à 6 sièges sur 29 et ce qui nous place dans une situation délicate.

Effectivement, dès le premier conseil du 20 mars, nous avons failli « être enterrés vivants » tellement la rancune de l'équipe adverse était tenace. Avec des propos véhéments de la liste majoritaire, nous avons été vilipendés et traités de menteurs !

Aujourd'hui, nous sommes exclus du SIGP (Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne). En ce qui concerne le CST (comité social territorial), la loi donne un nombre déterminé de représentant élus et si le nombre est atteint par l'équipe majoritaire, et c'est le cas à la Plagne Tarentaise, nous en sommes exclus et c'est aussi le cas !! Aucune chance qu'un des représentants élus nous laisse une place !!

Par ailleurs, les membres extérieurs des conseils d'exploitation de l'eau, des transports et ceux du CCAS n'ont été attribués qu'à des membres des familles ou des proches des élus (conjointes, mères, cousines) Bref, nous essayons d'être présents, de donner notre avis et de vous représenter au mieux ! Mais, quoiqu'il en soit, nous vous tiendrons informés !

Bel été à tous et toutes !!
Liste « Demain avec Vous »

BONJOUR À TOUS
ET À TOUTES

UN NOUVEAU MANDAT S'OUVRE POUR NOTRE COMMUNE. Nous l'abordons avec humilité, détermination et la volonté de poursuivre le travail engagé, dans une volonté de dialogue où les commissions, représentant les élus de la majorité et de l'opposition, auront à jouer leur rôle d'instruction et de conseil. Les prochaines années seront, en effet, marquées par des projets structurants.

La réalisation de la déviation de Macot et le réaménagement du chef-lieu constituent un enjeu majeur. Au-delà de l'amélioration de la circulation, c'est une nouvelle qualité de vie que nous souhaitons offrir à chacun, avec un centre-bourg plus apaisé et davantage tourné vers les habitants. L'horizon des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 représente également une formidable chance. La rénovation de la piste de bobsleigh est un projet important pour notre vallée. Il va créer des retombées durables pour le sport, le tourisme et l'économie locale.

Parallèlement, un dossier attendu depuis de nombreuses années connaît aujourd'hui une avancée décisive : celui de l'ascenseur valléen. Ce projet entre désormais dans une phase où chacun pourra se prononcer. Il appartiendra à la population de décider de son avenir.

En complément de cette mobilité décarbonée, nous développerons des "navettes vallée" afin de répondre aux besoins de déplacement de proximité des habitants.

Les années qui viennent seront importantes pour notre commune. Nous continuerons à travailler avec la même méthode : être à l'écoute, échanger avec les habitants et agir pour préparer l'avenir de notre territoire.

Liste « La Plagne Tarentaise Territoire d'Avenir »



« Le Tour de France est passé chez nous en 2025. Très bien ! mais comment faire pour que le vélo se sente ici chez lui toute l'année. »

Le passage du tour a été un grand moment pour le territoire. L'enjeu est désormais de ne pas en rester au passage du Tour de France, mais de s'en servir comme point de départ pour installer un vrai produit vélo sur le territoire.

Dès l'année prochaine, **un projet de cyclo-tour est prévu** entre La Plagne et une station olympique d'un département voisin. Objectif : créer un rendez-vous fort, prolonger l'héritage du tour et inscrire le territoire parmi les grandes destinations vélo de montagne.

En attendant, et comme cette mise en place demande du temps, il a été demandé à l'Office de Tourisme de La Plagne de travailler sur un événement plus accessible et convivial cette année : **une cyclo-rando intitulée « L'Échappée Plagnarde »**. Elle proposera plusieurs formats pour s'adapter à tous les niveaux : un parcours découverte de 30 km, puis 55 km, 76 km et enfin un grand parcours de 108 km.

En parallèle, un travail est mené sur la mobilité douce : la déviation de Macot permettrait de sécuriser la traversée du village et d'intégrer des aménagements cyclables. Sur les versants du Soleil également, la commune travaille, en collaboration avec le Département, à améliorer la sécurité des routes pour les piétons et les cyclistes.

Enfin, dans une logique de loisirs et de structuration de l'offre, **les parcours VTT sont en cours de labellisation par la Fédération Française de Cyclisme** pour obtenir un référencement national.

A terme l'ambition est bien d'en faire un produit avec des services adaptés : ateliers de réparation, bornes de recharge, équipements et accueils dédiés au sein des hébergements touristiques.

En 2025, le Tour est passé chez nous. Maintenant, durablement, le vélo doit se sentir encore plus chez lui à La Plagne Tarentaise.





LA PLAGNE
Paradiski

L'ÉCHAPPÉE PLAGNARDE

21.08.2026

PARCOURS N°1

36 KM
1100 M D+

PARCOURS N°2

75 KM
3097 M D+

PARCOURS N°3

105 KM
3955M D+



PHOTO: TRISTAN SHU / CRÉATION GRAPHIQUE: WANAKA STUDIO

DARE2B 

 **RACER**

 **CEBE**



Mairie de la Plagne Tarentaise

pl. Charles de Gaulle - CS 50004 - 73216 Aime-La-Plagne Cedex | 04 79 09 71 52 | mairie@laplagnetarentaise.fr
www.laplagne-tarentaise.fr

